

# L'Echo du Bourbach !

La Gazette de la commune



Bourbach-le-Haut

Eté 2013

# Sommaire



7

## le Plan local d'urbanisme



la classe verte



## les Buissonnets

Mairie de Bourbach-le-Haut  
8 Route Joffre 68290  
Bourbach-le-Haut  
Tél : 03.89.82.41.26 Fax : 03.89.82.49.75  
mairie.bourbach.le.haut@orange.fr

**Horaires d'ouverture de la mairie :**  
Lundi de 16h à 18h30  
Mardi de 8h à 10h  
Jeudi de 17h à 19h  
Vendredi de 8h à 10h

L'Echo du Bourbach !  
Juillet 2013  
Imprimé par Doller Graphiques

**Permanences des élus :**  
M. Joël Mansuy,  
Maire : lundi de 16h à 18h.  
M. Jean-Lou Fischer,  
1er Adjoint : jeudi de 17h à 18h.  
M. Denis Perrez,  
2ème Adjoint : vendredi de 9h à 10h.  
Mme Stéphanie Grosdemange  
3ème Adjointe : sur rendez-vous

### Adresses sur le net :

le site officiel de la commune :  
[www.bourbach-le-haut.fr](http://www.bourbach-le-haut.fr)  
l'actualité de la vie locale :  
[bourbachlehaut.canalblog.com](http://bourbachlehaut.canalblog.com)

histoires et traditions de Serge Lerch :  
[blhhisto.canalblog.com](http://blhhisto.canalblog.com)  
le Pays Thur-Doller :  
[www.pays-thur-doller.fr](http://www.pays-thur-doller.fr)  
l'école de Bourbach-le-Haut :  
[ecoleblh.canalblog.com](http://ecoleblh.canalblog.com)  
la revue de presse de Jean-Marie Renoir :  
[jmrenoir.canalblog.com](http://jmrenoir.canalblog.com)

### Ont participé à l'élaboration de ce bulletin :

Béatrice Kaufmann, Joël Mansuy,  
Serge Lerch, Denis Perrez,  
Bernadette Walter Azouz,  
Frédéric Stenger, Audrey Nowazyk,  
Dan Thuy Vo

- 1 La Une  
le tournage de «Feuille morte»
- 2 le sommaire
- 3 le mot du maire
- 4 à 11 le conseil municipal
- 12 à 19 la vie locale
- 20 à 21 la mémoire de Bourbach
- 22 à 27 les infos pratiques
- La Der  
les Buissonnets

# Le mot du maire

Chères Bourbachoises, chers Bourbachois,

*Enfin l'été tant attendu est arrivé avec un soleil généreux nous faisant oublier toute cette grisaille qui était devenue notre quotidien.*



**Le plupart de nos préoccupations de ce début d'année ont été la finalisation de notre plan local d'urbanisme et la construction du gîte d'étapes à la ferme-auberge des Buissonnets.** Pour le PLU, nous devons revoir notre copie. Grenelle 1 et 2, schéma de cohérence territoriale nous imposent d'être au plus près de leurs exigences.

**Un grand merci aux membres de l'AACT, à son président, à son adjointe et à toute l'équipe pour ces merveilleuses soirées villageoises ainsi que pour la mise en place de toutes les activités d'été qui font le bonheur de nos enfants.**

Merci également à tous ceux qui s'investissent pour nos concitoyens.

**Avec les beaux jours, les travaux de jardinage et paysagers ont repris.** Des débordements regrettables ont été constatés. Merci à tous et à toutes de tenir compte des horaires autorisés et de respecter la tranquillité des habitants les dimanches et jours fériés.

**L'été et la douceur du soir prêtent aussi à prolonger les soirées en terrasse.** Mais aussi pensez à ceux qui se lèvent tôt le lendemain.

**La ruche qui dit oui a démarré son activité sous la houlette de deux nouveaux habitants, Maéva et Olivier.** Le local sous le foyer rural qui sert à la distribution des produits a été réhabilité. Merci à MM. Vélinot et Garcia qui ont réalisé la plupart des travaux.

**Parti d'une idée de notre adjointe Stéphanie Grosdemange, un centre de loisirs sans hébergement vient de naître à Bourbach-le-Haut.** Après une première tentative au printemps, l'expérience vient d'être reconduite à la grande satisfaction des enfants comme des parents.

**Chez nos sapeurs-pompiers, le chef de corps Bruno Casset a été mis en invalidité totale jusqu'à son départ officiel en octobre.**

**Alphonse de Bollivier, chef de corps adjoint, a pris le commandement.** Le nouveau véhicule de première intervention a été livré.

**Dans le cadre des Journées musicales au Pays de Thann,** le groupe Les Riboux formé de cinq musiciens et chanteurs investira mardi 13 août à partir de 20h30 le foyer rural avec ses chansons d'aujourd'hui. L'entrée sera libre.

**Il me reste à vous souhaiter de bonnes vacances en famille et sous le soleil.**



# Brèves de Conseil Municipal

Séance du 04 mars 2013

## Choix du candidat pour l'exploitation de la ferme-auberge

Le maire fait référence à la commission réunie au cours de laquelle il a été question du choix du futur locataire de la ferme-auberge.

Suite à l'appel à candidatures paru dans trois journaux régionaux, une seule offre correspondant aux critères de sélection est parvenue à la mairie.

Compte-tenu que le postulant à un lien de filiation direct avec deux membres du conseil municipal, ceux-ci prendront pas part au vote et sortiront de la salle pour ne pas influencer les votants. Après réflexion et sur conseil de la Chambre d'agriculture, deux baux seront proposés aux futurs locataires ; un bail agricole et un bail commercial. Le maire propose un vote à main levée.

La proposition est acceptée par l'assemblée. L'ensemble des membres du conseil approuvent (six voix pour - dont une procuration) la candidature de Baptiste Jenn et de Caroline Welker.

L'équipe municipale ne peut que féliciter et souhaiter pleine réussite à ce jeune couple d'agriculteurs.

## Achat d'une sonorisation

Lors d'une récente réunion maire et adjoints, il a été évoqué l'achat d'une sonorisation. Le maire présente deux offres. L'offre la plus avantageuse aussi bien au niveau de la qualité du matériel qu'au niveau du prix correspond à celle de Music Mag pour une somme de 2170 € TTC. Après échanges, le conseil municipal accepte ledit devis.

## Périscolaire

**Le maire donne la parole à Stéphanie Grosdemange, troisième adjointe, en charge du dossier.**

Il est décidé de proposer pendant les vacances de printemps un centre de loisirs sans hébergement sur une période de deux jours.

Le centre proposera différentes activités et le repas sera tiré du sac. Un certain nombre de participants sera nécessaire afin que le centre puisse voir le jour. En fonction de la fréquentation, il sera aussi proposé un centre de loisirs début juillet.

**L'encadrement sera assuré par Estelle Argentieri et par Stéphanie Hartmann.**

**Pour la période des grandes vacances, un partenariat avec l'AACT pourrait également être envisageable.**

## Approbation du budget primitif 2013

Budget communal

Le maire propose à l'assemblée d'examiner les propositions du budget primitif 2013. Après lecture tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, dépenses et recettes, il propose de passer au vote. Le budget primitif 2013 est voté à l'unanimité des membres présents et s'équilibre dans la section de fonctionnement et dans la section d'investissement de la façon suivante :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	807 778,79 €	560 326,79 €
Recettes	807 778,79 €	560 326,79 €

### Budget ferme-auberge

Le maire précise qu'il s'agit d'un budget destiné uniquement aux mouvements financiers liés à la ferme-auberge des Buissonnets. Le nom du budget initialement proposé semble être trop long au niveau des caractères. De ce fait, le nom de celui-ci sera « Buissonnets Bourbach-le-Haut ». Il propose à l'assemblée d'examiner pour la première fois les propositions du budget primitif 2013.

Après lecture tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement dépenses et recettes, le maire propose de passer au vote. Le budget primitif 2013 est voté à cinq voix et une abstention par les membres présents et s'équilibre dans la section de fonctionnement et dans la section d'investissement de la façon suivante :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	90 168,00 €	555 000,00 €
Recettes	90 168,00 €	555 000,00 €

## Impôts locaux : taux d'imposition des trois taxes

Le conseil municipal décide de fixer une hausse de 1 % pour la taxe foncière non-bâti et de 3% pour la taxe d'habitation ainsi que la taxe foncière bâti. Le produit fiscal global prévisionnel total se monte à 101 581 € et se résume comme suit :

Taxes	Bases 2013	Taux votés	Produits
D'habitation	514 200	8.49	43 656
Foncière (bâti)	308 300	11.97	36 904
Foncière (non-bâti)	14 400	145.98	21 021

## Rythmes scolaires

Monsieur le maire fait référence à la réunion du conseil municipal du 19 février au cours de laquelle ce point figurait à l'ordre du jour. Il donne la parole à Stéphanie Grosdemange, troisième adjointe en charge du dossier.

**Compte-tenu que la tendance du conseil municipal était plutôt pour un report de la réforme à la rentrée 2014/2015, le conseil municipal décide à l'unanimité ce report.**

Cette décision sera notifiée à l'Inspectrice d'Académie à Colmar ainsi qu'à l'Inspectrice de l'Education Nationale à Thann.



## Réseau de gîtes d'étapes en montagne

**Le maire soumet à l'équipe municipale l'état récapitulatif émis par l'architecte concernant la restructuration et l'extension de la ferme-auberge.**

Les rajouts et les retraits sur chaque lot représentent pour l'ensemble du marché un taux de dépassement de 1,89 % alors que le contrat du marché prévoit un taux de tolérance de 4 %.

Concernant le lot n° 1 - Gros œuvre - démolition, le maire soumet à l'assemblée un avenant n°1 qui représente des travaux de terrassement supplémentaires ainsi que l'utilisation du brise roche et la création d'une dalle afin de recueillir la citerne à gaz. En tenant compte de ces travaux supplémentaires ainsi que des travaux en moins par rapport au marché initial, l'avenant s'élève à 2870 € HT.

Le Pays Thur Doller a sollicité la commune afin de choisir le logo du réseau de gîtes d'étapes en montagne. Mr le maire nous présente différents type de logo, le conseil municipal opte pour le logo n°4.

## Gîtes touristiques communaux des Buissonnets

A compter d'aujourd'hui, les vacanciers des gîtes touristiques communaux des Buissonnets disposeront d'un accès wifi et d'une ligne téléphonique accessible uniquement pour les urgences.

Séance du 24 mai 2013

## P Plan local d'urbanisme

Le maire donne lecture du courrier reçu en date du 28 mars par les services de la sous-préfecture de Thann.

**Dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées à l'élaboration du PLU, la commune a reçu un avis défavorable émanant des services de la sous-préfecture.**

Ce refus fait référence à trois critères :

- la gestion économique de l'espace

Cela signifie que dans les zones constructibles les espaces restants sont à privilégiés avant de créer de nouvelles zones à urbaniser.

- l'eau potable

La capacité en eau semble être limitée, un diagnostic et des solutions concrètes sont nécessaires afin de pouvoir envisager une extension de la zone à urbaniser.

- la prise en compte de l'environnement.

Afin de pouvoir maintenir un environnement de qualité, les orientations et prescriptions devront être accentuées sur l'ensemble du ban communal.

Le cabinet Pragma organisera une prochaine réunion de travail et une réunion publique qui aura lieu avant les vacances d'été.

Le maire évoque aussi les travaux de maillage d'eau en provenance de Rammersmatt. Compte-tenu de la remarque au sujet de l'eau, le maire contactera très prochainement le président de la CCTC afin d'obtenir de sa part un engagement concernant la réalisation de ce chantier.

Le maire indique également que l'agence Rhin-Meuse, principal financeur des travaux, souhaite supprimer les fuites d'eau, une campagne est actuellement en cours.



# Ferme-auberge des Buissonnets

## Réfection du balcon

Initialement il était prévu de mener ces travaux en régie communale. Après réflexion, il s'avère plus prudent de confier ces travaux une entreprise.

L'entreprise Behra Christophe détenteur du marché pour le lot n° 3 couverture, étanchéité, zinguerie a transmis une offre de prix pour un montant de 8375,00 € H.T.

En considération de l'urgence, ce point ne pouvant pas attendre la prochaine réunion du conseil, les membres du conseil ont aussitôt été contactés afin de connaître leurs avis à ce sujet. L'ensemble des membres étant favorable à cette décision, le devis a été signé par le maire.

## Travaux de peinture de l'auberge (partie avant)

Dans le cadre du marché, la mise en peinture de la partie avant de l'auberge n'était pas comprise dans l'offre.

Après constatations, l'aspect esthétique de la salle ne semble pas s'harmoniser. De ce fait, l'entreprise Schott Gilbert en charge du lot peinture a proposé une offre pour un montant de 788,20 € H.T.

Compte-tenu de l'urgence, les membres du conseil ont aussitôt été contactés afin de connaître leurs avis à ce sujet. L'ensemble des membres étant favorable à cette décision, le devis a été signé par le maire.

## Ravalement des façades de l'auberge et de l'étable

Ce point ayant déjà été évoqué lors du conseil municipal le 4 mars dernier, le maire informe l'assemblée que la Région Alsace, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, est susceptible de soutenir financièrement ces travaux. Le montant total des travaux s'élève à 23 711,18 € H.T, la subvention de la Région ainsi que du programme européen LEADER pourrait se chiffrer à 14 226,70 €.

## Chambre froide

Suite aux conditions météorologiques du mois de mars, un sinistre a eu lieu dans la chambre froide. Pour l'instant un expert est venu constater les faits et doit communiquer son bilan. Il informe néanmoins que l'infiltration de l'eau ne provient pas de la toiture et qu'il s'agit d'une infiltration par le sol et que cette seconde hypothèse semble moins rentrer dans les critères d'indemnisation.

Le conseil municipal décide que la remise en état de la chambre froide sera faite en fonction de l'avis final de l'expert.

## Proposition du bail rural et commercial

**Le maire demande à la conseillère Caroline Welker de sortir de la salle afin de ne pas prendre part à la décision concernant le bail de la ferme-auberge.**

Après différents échanges, le conseil municipal décide de consentir à M. Jenn Baptiste et Melle Welker Caroline deux baux, un bail commercial et un bail rural à compter de ce jour pour une période de neuf années. En ce qui concerne le bail rural, la sous-préfecture de Thann a demandé d'intégrer un volet comprenant une clause environnementale qui devra être visé par les services de l'Etat. Le montant des deux baux est fixé à 13 000 € HT par an sous forme de paiement d'avance mensuel.

Le conseil municipal accepte l'ensemble de ces conditions et autorise le maire à signer tous documents afférant à ce dossier.

## Proposition d'abattement du loyer pour les trois prochaines années

**Le conseil municipal décide d'octroyer une remise sur les loyers pendant une période de trois années qui seront indexés sur les bases de l'ancien locataire.**

Ceci permettra aux jeunes agriculteurs un démarrage plus confortable et à la commune d'obtenir une bouffée d'oxygène afin de financer le restant des aménagements sur la partie agricole qui ne sont plus aux normes actuelles exigées.

Le maire précise qu'une réunion a eu lieu à la sous-préfecture de Thann en partenariat avec l'ensemble des autorités dans le but d'obtenir un maximum d'éléments concernant la mise en place de ces baux.



la gazette de la commune

## Travaux au sous-sol du foyer rural

Afin de pouvoir accueillir un dépôt-vente pour l'association «La ruche qui dit oui», une demande d'aide financière a été transmise au Pays Thur Doller dans le cadre du programme LEADER.

Pour l'instant, tous les crédits disponibles ont été affectés, mais ce dossier reste néanmoins en attente au cas où un redéploiement de crédits serait possible.

**Le maire informe le conseil qu'un groupe de bénévoles a proposé d'entreprendre à titre gracieux la réalisation de ce chantier. Il salue cette belle initiative de la part de ces bénévoles.**

La fourniture des différents matériaux restera à la charge de la commune. Le maire précise qu'un devis a été réalisé par une entreprise proposant deux variantes dont la plus élevée se monte à 2 748 € HT.

## Attribution des subventions

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide l'attribution des subventions ci-après :

Coopérative scolaire	300,00 €
AOS	185,00 €
Souvenir Français	50,00 €
Bibliobus	50,00 €
Musique municipale Masevaux	100,00 €
Caritas Alsace section Masevaux	100,00 €
MJC	300,00 €
Apa Lib'	250,00 €
UNC Bourbach le Bas et le Haut	100,00 €
Divers	3 065,00 €



Suite au passage de la commission de Clévacances, l'attribution de 2 clés a été octroyée pour les quatre gîtes des Buissonnets.

## Tarifs du centre de loisirs

Le maire fait référence à la réunion du conseil municipal du 4 mars au cours de laquelle il a été décidé de prévoir un centre de loisirs les 25 et 26 avril.

Il donne la parole à Stéphanie Grosdemange, troisième adjointe en charge du dossier. En effet, un tarif de 14 € est proposé par jour et par enfant sans tenir compte des ressources des parents. Le conseil municipal accepte ladite proposition.

Le bilan du centre démontre un intérêt de la part des enfants. Compte-tenu de la fréquentation au mois d'avril, il est proposé de renouveler cette expérience du 15 au 19 juillet prochains.

A cette occasion, un mini camp aura lieu du mardi au mercredi comprenant une nuit sous tente près de la ferme-auberge des Buissonnets. Concernant les tarifs, celui la journée sera de 14 € (identique au centre de loisirs du mois d'avril), par contre le mini camp sera facturé 35 €. Le conseil municipal accepte lesdits tarifs.

A propos des aspects techniques, le centre de loisirs aura lieu uniquement si le nombre d'inscrits requis est atteint. Un contrat de travail sera rédigé pour les deux animatrices et la rémunération sera sous forme de forfait ; celui-ci reste à définir.

Lors de la déclaration du centre de loisirs, l'autorité compétente a estimé que le procès-verbal de sécurité semblait trop ancien. De ce fait, le maire sollicite le passage de ladite commission.

Stéphanie Grosdemange évoque une prochaine rencontre avec la CAF afin d'établir un bilan sur le fonctionnement du périscolaire celle-ci aura lieu mercredi 3 juillet.

## Abribus

La commission des travaux du conseil municipal des enfants espère que la rénovation de l'abribus aura lieu au courant de cet été.

## Baptême du foyer rural

Un devis a été sollicité auprès de Doller Graphiques pour la réalisation d'une plaque portant le nom de François Nussbaum.

# Arrêté du projet du plan local d'urbanisme

## Réfection du balcon

**Le maire rappelle que le projet de plan local d'urbanisme a été arrêté par délibération du conseil municipal le 21 novembre 2012. Suite à cette délibération a été engagée la consultation des personnes publiques associées. L'ensemble des avis réceptionnés a été globalement favorable au dossier à l'exception de celui fondamental de l'Etat.**

Dans son avis, la sous-préfète du Thann considère notamment que les objectifs de gestion économe de l'espace du projet sont largement insuffisants pour répondre aux attendus du code de l'urbanisme tel qu'ils existent depuis l'entrée en vigueur de la loi Grenelle 2.

La lettre du préfet du Haut-Rhin dit notamment « les surfaces classées en zone AU (3,15 ha dont 1,9 ha de zones anciennement naturelles) ne sont pas nécessaires pour répondre aux objectifs de production de logements à l'horizon 2032. La mobilisation de 30 % des 9,83 ha de dents creuses suffirait à accueillir des logements nécessaires pour assurer la croissance démographique de la commune ».

La sous-préfète du Thann conclut son courrier en invitant la commune à prendre attaché avec ses services ce qui a été fait.

La réunion avec la sous-préfète du Thann et des représentants de la direction départementale des territoires du Haut-Rhin s'est tenue le 11 avril 2013.

Lors de cette réunion, la nécessité d'amender le projet de PLU a été considérée comme indispensable.

En matière de gestion économe de l'espace, il a été convenu, « que la commune classe en zone N la zone AU d'une surface de 1,9 ha, situé à l'est du Bourbach. Le rapport de présentation du PLU doit donc être complété pour justifier ce déclassement. En effet, la valeur naturelle et paysagère du site, la topographie, les difficultés d'accès et l'absence de besoin de ces surfaces urbanisées justifient le classement du secteur en N ».

Le projet de plan local d'urbanisme soumis à la délibération du conseil municipal de ce soir prend en compte cette modification majeure du projet initial et l'ensemble des justifications inhérentes à celle-ci.



Le conseil municipal,

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L 1231 et suivants, R 1231 et suivants,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 29/03/2012 prescrivant l'élaboration du PLU et fixant les modalités de la concertation,

Entendu le débat au sein du conseil municipal du 10/05/2012 sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durable

Entendu l'exposé du maire,

Vu le projet de PLU,

Considérant que ce projet est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques qui ont été associées à son élaboration et aux organismes qui ont demandé à être consultés,

Après en avoir délibéré,

Tire le bilan de la concertation prévue par la délibération prescrivant l'élaboration du PLU.

Cette concertation a revêtu la forme suivante :

### Moyens d'information utilisés :

- affichage de la délibération prescrivant l'élaboration du PLU pendant toute la durée des études nécessaires.
- six réunions de travail de l'équipe municipale.
- une réunion avec les personnes publiques consultées le 12/07/2012 (deux réunions préalables à la procédure ont également eu lieu avec les personnes publiques consultées durant l'année 2011).

### Moyens offerts au public pour s'exprimer et engager le débat :

- une réunion publique d'information et de débat le 10/05/2012 sur le diagnostic, le plan de zonage, le règlement et les OAP (une réunion publique préalable a également eu lieu le 29 juin 2011). Les réunions publiques ont été annoncées dans la presse et ont fait l'objet d'une invitation distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants.

- une réunion publique d'information et de débat le 26/06/2013, consacrée essentiellement aux modifications apportées au projet de plan local d'urbanisme arrêté par la délibération du conseil municipal le 21 novembre 2012. La réunion publique a été annoncée dans la presse et a fait l'objet d'une invitation distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants.

- mise à disposition du public des dossiers d'études en mairie avec un cahier de remarques et de doléances. Possibilité de rencontrer le maire pour toutes personnes le désirant.

- mise à disposition de l'ensemble des éléments d'études et mail de contact (questions / réponses / remarques / propositions) sur le site internet « PLU de Bourbach-le-Haut » à l'adresse : <http://bourbach-le-haut.pragma-scf.com>

Cette concertation a permis une large diffusion de l'information. Outre des demandes d'éclaircissements qui ont été satisfaites, le projet de PLU a soulevé cinq doléances spécifiques :

- la première concernait la zone AU du Felsenberg ; le dossier a été fortement amendé dans le sens de la demande.

- la deuxième concernait le site UB et UBp du lieu-dit Eichberg ; le dossier a été amendé dans le sens de la demande.

- la troisième concernait le site UBp du lieu-dit Escbach ; le dossier a été amendé dans le sens de la demande.

- la quatrième concernait le site UB du lieu-dit Escbach ; la demande n'a pu être prise en compte.

- la cinquième concernait le classement en zone naturelle du site prévu en AU dans le projet arrêté le 21 novembre 2012.

Ce changement est contesté mais les attendus du code de l'urbanisme depuis l'entrée en vigueur de la loi Grenelle, pleinement relayés par la position de l'Etat, rendent cet arbitrage à la fois obligatoire et le plus logique au regard des qualités fonctionnelles, urbaines, naturelles et paysagères des différents sites potentiellement classé AU.

Précise que le projet de plan local d'urbanisme sera communiqué pour avis :

- à l'ensemble des personnes publiques mentionnées aux articles L 121-4 et L 123-6 du code de l'urbanisme,
- aux communes limitrophes et aux organismes qui ont demandé à être consultés,
- aux présidents d'associations agréées qui en feront la demande,
- à l'autorité environnementale.

La commission des travaux du conseil municipal des enfants espère que la rénovation de l'abribus aura lieu au courant de cet été.

## Approbation du projet et du plan de financement pour l'achat du mobilier de la ferme-auberge dans le cadre du réseau de gîtes d'étapes en montagne

Le maire fait référence à la délibération du 19 février 2013 concernant l'acquisition du mobilier pour les chambres de la ferme-auberge dans le cadre du réseau de gîtes d'étapes en montagne. Le comité de programmation de LEADER a informé la commune que le dossier de demande de subvention avait été retenu sous réserve de lui transmettre une délibération approuvant le projet ainsi que le plan de financement qui se présente de la façon suivante :

• matelas, sommiers, sommiers-tiroir pour	4 443,60 € HT
• pieds et têtes de lit pour	1 950,00 € HT
• chevets	953,51 € HT
• chaises	376,26 € HT
soit un total de	7 723,37 € HT
financement LEADER	3 398,28 €
reste à la charge de la commune	4 325,09 €

Il est proposé au conseil municipal d'en délibérer et :

- d'approuver le plan de financement proposé
- d'adopter l'opération
- d'autoriser le maire à déposer et à signer le dossier auprès de LEADER.

# Etat-civil

## Naissance

Le 26/06/2013  
à Thann

SCHNEIDER Louise

## Mariage

Le 25/05/2013  
à Bourbach-le-Haut

BOEGLEN David

Et

ROSENFELD Arlène

Lindy

## Décès

Le 27/05/2013  
à Bourbach-le-Haut

KNOPF Robert Aloïse

Soirée

# CABARET

**Lors de la première partie de la soirée cabaret organisée au foyer rural au printemps, les enfants ont interprété des sketches hilarants et, après un entracte (buvette, petite restauration et pâtisseries confectionnées par les mamans), chanteurs et musiciens du village ont fait partager au public un moment très convivial.**

**Le tout dans une ambiance familiale et appréciée par les personnes présentes. L'âge des acteurs et musiciens variait de 8 à 82 ans. Les sketches étaient interprétés par Caroline, les deux Emma, Elisa, Louna, Ophélie, les deux Marie, Arsène, Axel, Corentin, Gaël, Lucas, Jonas, Paulo et Pierre.**



***Les enfants ont mis le feu à la scène***

# SAPEURS-POMPIERS

Tout le département au village



**A la mi-mai, l'assemblée générale de la section Thur et Doller de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin s'est tenue au foyer rural.**

En préambule aux travaux de l'assemblée, Joël Mansuy, maire, a eu le plaisir de saluer Laurent Lerch, conseiller général et maire de Masevaux, Roger Gaugler, président de la Communauté de communes de la vallée de la Doller et du Soultzbach et Stéphane Huriet, commandant du groupement centre du service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Les travaux ont porté bien entendu sur les points statutaires, rapport d'activité et financiers mais d'autres points ont également été évoqués. La participation de la clique Thur et Doller aux Olympiades du comité international de prévention et d'extinction du feu (CTIF) notamment.



Celle-ci travaille dur en ce moment pour représenter les deux vallées devant les quelque 28 nations qui seront présentes à Mulhouse du 14 au 21 juillet. L'état d'avancement des préparatifs du concours international de manœuvres aux mêmes dates à Mulhouse a été soumis à l'assemblée.

Ces assises ont aussi été l'occasion de rendre hommages aux membres méritants en leur remettant la médaille de l'union départementale. Des récompenses ont été attribuées aux sportifs méritants qui se sont qualifiés pour une finale nationale et le challenge du nombre au parcours sportif qui a été gagné définitivement par le corps du syndicat intercommunal du Soultzbach.

À l'issue de l'assemblée générale, une cérémonie de remise de médailles et de promotion commandée par le commandant Philippe Briswalter et rehaussée par la clique cantonale de la Doller sous la direction de Jacques Manigold a eu lieu.



## La vie collective

Les élèves sont arrivés à « La Chaume » avec leurs parents qui les ont aidés à s'installer.

Dans les chambres, il y avait quatre lits. Le petit-déjeuner, servi sous forme de buffet, pouvait être pris à partir de 8 heures. Les repas commençaient à 12 h 15.

Ils étaient précédés d'une petite chanson pour se souhaiter « Bon appétit ». Le jeudi, tout le monde a fêté l'anniversaire de Lucas. La cuisinière a préparé une paella dans une immense poêle et un gigantesque gâteau d'anniversaire. Après les repas, un animateur, Quentin, a organisé des jeux sur le plateau sportif.

Une animatrice, Adélie, a proposé des jeux de société. Le soir, avant le repas, c'était le moment des douches et du courrier.

## L'escalade

Les enfants ont grimpé sur différents murs. En salle, ils ont fait différents exercices en « bloc » (hauteur des pieds inférieur à un mètre), mais aussi en « moulinette » (un grimpeur assuré par un autre enfant).

Les petits vacanciers ont travaillé les sorties (descendre du mur) : en rappel, en désescalade, en réchappe. En extérieur, ils ont grimpé sur un mur d'environ six à huit mètres. Il faut s'aider des différentes prises pour progresser.

L'assureur tient la corde pour retenir le grimpeur : il assure sa sécurité en cas de chute et pour la descente. Cette activité était encadrée par un guide de haute-montagne.

La descente était impressionnante : il fallait s'asseoir dans le baudrier et mettre les mains sur la corde.



## La randonnée

Le dernier jour, les écoliers ont fait une randonnée avec Olivier, un des animateurs du centre.

Ils sont allés au Lac Blanc : son nom est dû aux rochers qui l'entourent et qui s'y reflètent.

Arrivés au bord du lac, vers midi, les casse-croûtes étaient de sortie ! De retour au centre, tout le monde était un peu fatigué après avoir marché treize kilomètres !



« Cette semaine nous a appris beaucoup de choses, notamment à vivre ensemble.

On a appris à travailler en équipe.



C'est vraiment chouette de passer une semaine, 24 heures sur 24, avec les copains !

**Du 23 au 28 juin, les élèves de la classe maternelle et ceux de la classe élémentaire se sont rendus au centre PEP de « La Chaume » près d'Orbey.**

**Ils ont découvert des activités liées à la nature et à la montagne. Voici tout d'abord le témoignage des élèves de la classe élémentaire.**



**LES CLASSES SE METTENT AU VERT**



## L'orientation

La première séance d'orientation consistait à réaliser un parcours à l'aide de photographies. Ensuite, les enfants ont appris à se servir d'un plan de course d'orientation au 1/2000e.

Chaque rocher y était représenté ! Puis, à l'aide de ce plan, chacun a cherché des balises. Les balises sont des petites plaquettes représentant des formes, des chiffres ou des lettres qui sont accrochées à un arbre, un poteau, un rocher...

Les cycles 3 ont appris à utiliser une boussole : l'azimut et la distance. Pour la dernière séance, une course d'orientation a été organisée : tout le monde a trouvé les balises !



## Etude de l'environnement

Christophe, un animateur, a emmené toute l'équipe dans une ville secrète et imaginaire : Sylvanie. « Nous y sommes entrés les yeux bandés.

Nous avons toqué à un arbre pour demander l'autorisation d'entrer.

Après avoir touché un arbre les yeux bandés, chacun a essayé de le retrouver. Pour cela, il fallait toucher attentivement les arbres : diamètre, texture, écorce...

Après l'avoir reconnu, on lui a dit un secret : c'est notre ami.

Avec le maître, on a appris à reconnaître les conifères : l'épicéa, le sapin blanc, le pin sylvestre, le sapin de Douglas et le mélèze», se souviennent avec bonheur les enfants.

## Les veillées

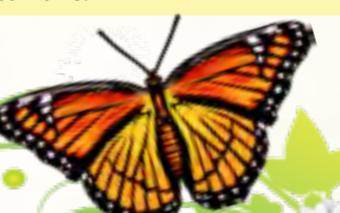
« Nous avons fait plusieurs veillées sous la direction des animateurs.

La première était une veillée « quizz musical » : on nous passait des morceaux de musique, on appuyait sur un « buzzer » pour donner le titre et le chanteur.

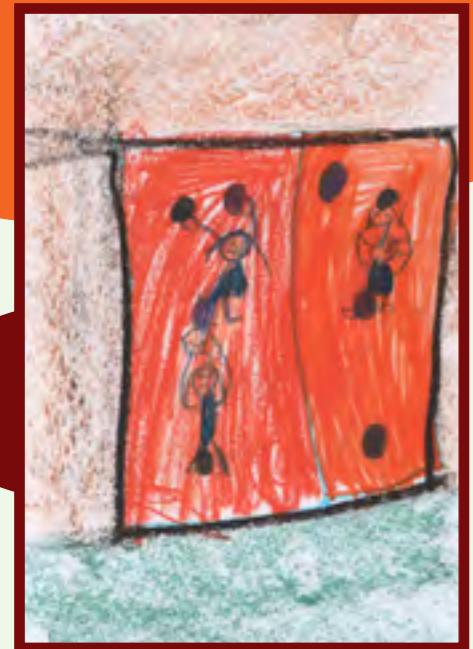
La deuxième veillée était la veillée « casino » : plusieurs jeux étaient possibles (roulette, Black Jack, 421,...) et nous devions miser de l'argent (faux, bien sûr!).

Le feu de camp de la troisième veillée a été annulé : il faisait trop froid et il pleuvait. Nous avons chanté à l'intérieur.

La dernière veillée était la BOUM ! », racontent en choeur les bambins.

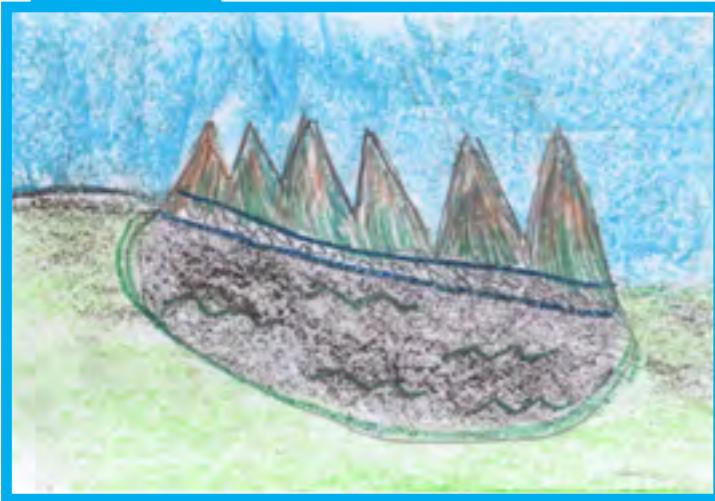


«Notre classe verte était géniale!!»



«On a fait de l'escalade, on a même fait Spiderman sur le mur»

«Pour les veillées, on a chanté, on a fait une boum. C'était bien ! On a dansé tous ensemble avec les copains de Colmar. Avec Mathieu, on a admiré une belle vue, on a colorié avec des fleurs.»



«Kathia nous a fait écouter le bruit du bousier, on a trouvé des empreintes d'animaux, des crottes de lièvre et une grande fourmilière. Le dernier jour, on a fait une grande balade, on a été au Lac Noir. Le géant, poussé par des lutins est tombé dans le lac ; depuis, il est noir»



«On est allé chez Céline, la dame des fromages. Elle nous a tout expliqué. On sait maintenant faire des fromages»

Les élèves de la classe maternelle livrent à leur tour leurs impressions sur cette classe verte :



On a bien dormi dans les dortoirs, Adélie nous faisait écouter de la musique avant de dormir»

«On a bien dormi dans les dortoirs, Adélie nous faisait écouter de la musique avant de dormir»

## Petit-déjeuner montagnard



### La recette d'un succès

Le 1er mai, «Petit déjeuner Montagnard» et balades étaient le programme organisé comme chaque année par l'école de Bourbach-le-Haut et l'AACT.

Un buffet gastronomique de produits locaux et de mets savoureux préparés par les parents était servi dans une ambiance conviviale et chaleureuse

pour ce rendez-vous traditionnel qui ainsi que l'école maternelle, confirme sa réussite, à chaque fois renouvelée.

Les enfants ont pu partir au centre rural à une forte affluence, le foyer de la «Chaume» à Orbey pour leur école a fait salle comble et l'école a pu plus grande joie et profiter ainsi de recueillir des fonds destinés à financer un séjour en classe de découverte autour des thèmes liés à la nature et à pour les élèves de l'école primaire, la montagne.



## Fête de l'école et feu de l'été



De retour d'Orbey, en classe de découverte, le 29 juin, l'école célébrait l'événement au cours de sa fête de fin d'année. Parents, enfants, villageois se retrouvaient pour partager les moments vécus durant cette semaine riche en expériences et en émotions. La rétrospective était illustrée de photos et accompagnée de chants.

L'événement était suivi d'un repas et d'une animation organisés par l'AACT : un spectacle de musique et de danse indienne, avec Aurélie à la danse Khatak, et Sophie à la harpe. Au cours de la soirée, les Bourbachois ont pu se réunir autour de la chaleur du traditionnel feu de l'été.

## Journées Musicales Les Riboux

Concert en entrée libre

Mardi 13 Août 2013

à 20 H 30

Foyer rural de Bourbach-le-Haut



# Tournage au village



**Durant une semaine entière, à la fin du mois de mai, le village a prêté son cadre au tournage de « Feuille morte », un film réalisé par un enfant du pays, Jean-Noël Betzler, avec dans le rôle-titre Philippe Nahon.**

Jean-Noël Betzler n'en est pas à son coup d'essai. Le réalisateur a en effet déjà signé plusieurs films de genre laissant libre court à son penchant pour la satire, la provocation voire le trash... ! Le premier d'entre eux, « Le hérisson », mettant en scène Benoît Delépine, remonte à 1998.

Depuis, cet enfant de Bourbach-le-Haut a réalisé « Le salopard » (2002) et « Saignant » (2008). Pour ces deux derniers courts-métrages, Jean-Noël Betzler avait déjà posé sa caméra dans la région, au lycée Scheurer-Kestner de Thann pour le premier, à la ferme-auberge des Buissonnets de Bourbach-le-Haut pour le second.

Et à chaque fois c'est à Philippe Nahon qu'il avait fait appel pour camper le rôle du « méchant ».

Avec « Feuille morte », Jean-Noël Betzler signe un nouveau court-métrage, le quatrième de sa filmographie et tourne une page : « C'est une fantasmagorie avec une dimension historique, révèle-t-il non sans trahir une certaine prudence, peu désireux de dévoiler l'intrigue d'un scénario « à forte teneur en suspense », c'est un drame fantastique et onirique mettant face à face un vieil homme et son passé. »

Ce retour sur ses terres, Jean-Noël Betzler l'explique aisément : « J'ai une attirance pour les histoires qui se passent dans un cadre sauvage, avoue-t-il, j'ai un truc avec la forêt, ça doit pouvoir se psychanalyser... Il y a aussi la dimension affective des lieux que je connais bien ce qui me procure une facilité pour laisser divaguer mon imaginaire. »



la gazette de la commune

## Interview de Jean-Noël Betzler

Pour Philippe Nahon, son acteur fétiche, ces retrouvailles avec l'Alsace et l'équipe de tournage de Jean-Noël Betzler, ce n'est que du bonheur. Même si le personnage qu'il incarne dans « Feuille morte » n'est pas un rôle facile : « C'est l'histoire d'un vieux monsieur qui revient chez lui et qui est rejeté par les siens pour avoir commis l'irréparable durant les temps troublés de la guerre, résume l'acteur, ce n'est pas glorieux mais ça ne me fait pas peur. C'est un rôle qui exige d'être le plus naturel possible, un rôle très rentré. »

Et malgré ce scénario très lourd de sens, le tournage se passe comme à chaque fois dans l'harmonie :

**« Jean-Noël a le sens de l'humain, poursuit Philippe Nahon, sa gentillesse et son professionnalisme rejoignent sur toute l'équipe qui dès lors fait tout pour le satisfaire. »**

Et l'intéressé de reconnaître : « Je cherche à être le plus Carré possible tout en étant à l'écoute des remarques des autres dans l'intérêt du film. » Avant d'ajouter : « C'est d'autant plus facile que nous formons une équipe d'amis, tout le monde est bénévole sur ce tournage. » « Feuille morte » devrait sortir à la rentrée.

De l'accueil qui sera réservé par les festivals de courts-métrages dépendra le prochain projet de Jean-Noël Betzler : « Il s'agira d'un long-métrage cette fois, révèle le réalisateur, un drame inspiré d'un fait divers... »

A suivre...



L'équipe en plein tournage dans les rues du village.

**Jean-Noël Betzler a répondu aux questions de Jonas Adam, membre du conseil municipal des enfants du village.**

**J.A. : Quel est le thème du court-métrage « Feuille morte » ?**

Jean-Noël Betzler : « Le thème est basé sur le remords et sur des souvenirs d'un vieux monsieur qui repense à la période de la seconde Guerre Mondiale, et tout cela est teinté d'Histoire et en même temps de fantastique ; le genre est assez proche d'une série des années soixante qui s'appelle « La quatrième dimension ».

**J.A. : Comment vous est venue l'idée de ce film ?**

J.-N.B. : « C'est en voyant d'autres films comme « La liste de Schindler » de Steven Spielberg, mais aussi je devais faire un court-métrage qui devait être associé à un long métrage d'horreur et qui parlait d'une jeune femme qui courait dans les bois et qui se faisait tirer dessus par des ennemis inconnus. Comme j'abandonne le film d'horreur, j'ai réadapté cette histoire en drame historique. »

**J.A. : Pourquoi ce film a-t-il été tourné à Bourbach-le-Haut ?**

J.-N. B. : « Pour plusieurs raisons. Parce que j'ai habité à Bourbach-le-Haut et que je connais bien la forêt là-haut aux Buissonnets. C'est toujours agréable de revenir dans son village d'enfance. En plus, Claire ma maman et Joël me permettent de faire la « cantine » et c'est plus sympa que de tourner en région parisienne. »

**J.A. : Avez-vous été dérangé par la météo ?**

J.-N. B. : « Non, non, pas du tout, tout le monde aime être trempé jusqu'aux os, se rouler dans la boue et avoir très froid, c'est très agréable (rires). C'est juste l'inverse ! A l'image, ce n'est pas très dérangeant puisque la pluie ne marque pas sur ce qu'on filme. Donc on peut tourner comme s'il ne pleuvait pas sauf que c'est désagréable pour l'acteur, pour l'équipe. La lumière, ça va, car avec les caméras numériques, on arrive à rattraper le coup. »

**J.A. : Comment est née votre passion pour le cinéma ?**

J.-N. B. : « Quand j'étais gamin, je regardais beaucoup de westerns, notamment les westerns avec Clint Eastwood et les westerns spaghetti. Moi, du coup, je voulais faire cowboy et à partir du moment où je me suis rendu compte que cow-boy c'était le métier qu'a fait Joël, c'est à dire fermier, je me suis dit que ce n'était pas ça que je voulais faire ! En fait, pour faire cowboy, fallait faire du cinéma. Je me suis dit que le mieux, c'était d'espérer un jour faire du cinéma. Très tôt, je me suis mis à regarder beaucoup de films, même si je n'avais pas le droit de les regarder quand j'avais classe le lendemain. Il n'y avait pas de magnétoscope, pas d'internet, donc je regardais des films soit au cinéma, soit le mardi ou le samedi soir, du coup j'enregistrais des cassettes audio, j'avais donc une grande audiothèque et je me repassais les cassettes dans ma chambre en refaisant les images dans ma tête, car je connaissais très bien les films. »

**J.A. Allez-vous réaliser un long métrage ?**

J.-N. B. : « J'espère ! Je devais réaliser un long métrage il y a deux ans, c'était un film d'horreur, mais cela ne s'est pas fait pour des raisons de production. Du coup, j'abandonne ce genre-là qui ne marche pas en France et j'ai écrit un autre scénario de long métrage qui est inspiré d'un fait réel et que j'espère faire le plus tôt possible. »



Jean-Noël Betzler

**J.A. Pouvez-vous nous expliquer les différentes étapes de la fabrication d'un film ?**

J.-N. B. : « La première étape c'est imaginer une histoire et se poser la question : est-ce que cette histoire vaut la peine d'être racontée ? Ensuite il faut écrire le scénario, c'est la structure d'un récit pour devenir un film. Ensuite il faut découper le film, faire le découpage de chaque séquence en plans et il faut engager une équipe, il faut trouver de l'argent, faire le repérage des décors, acheter ou louer le matériel et après partir en tournage ! Après, il faut monter les images, mixer le son, équilibrer les images les unes par rapport aux autres, composer la musique du film, la caler, puis faire les génériques et l'affiche et sortir le film. »

**J.A. Quel est votre film préféré ? Votre réalisateur préféré ? Vos acteurs préférés ?**

J.-N. B. : « Mes films préférés, il y en a plusieurs. « Les dents de la mer », cela va à chaque fois avec le réalisateur, donc Steven Spielberg, c'est vraiment de la mise en scène absolue, c'est comme de la grande musique, le cadrage, le découpage, tout est un chef-d'œuvre du cinéma. Moi, je suis un grand fan des films de Sergio Leone. Il y a « Le bon, la brute et le truand » qui est un western, j'adore Clint Eastwood, comme comédien, comme réalisateur aussi. Ces films sont des satyres des westerns américains et je trouve cela extrêmement divertissant. L'alliance de la musique et de la mise en scène de ces films-là est tout juste fabuleuse. J'adore aussi « La guerre des étoiles », les trois premiers. J'ai vu ça quand j'étais gamin et je ne jouais qu'à ça. Mon père était représentant en jouets et figurines, donc j'en avais beaucoup et cela a développé mon imaginaire. Donc comme réalisateurs, il y a Spielberg, Sergio Leone. Parmi les réalisateurs actuels, j'aime beaucoup Quentin Tarantino. Chez les acteurs, j'aime Clint Eastwood, Jodie Foster, chez les francophones, Marie-Josée Croze et puis aussi Philippe Nahon et j'ai la chance de tourner avec lui ! »

**J.A. Avez-vous rencontré des « stars » du cinéma ?**

J.-N. B. : « Oui ! Ils ne sont pas tous aussi sympathiques que l'on croit. J'ai tourné avec des stars en tant que technicien, avec par exemple Gérard Depardieu, Jeanne Moreau, Richard Bohringer, Fanny Ardant... »

# BOURBACH-LE-HAUT SOUS L'ANCIEN REGIME

## Petite chronique du bon vieux temps (8)

de  
1779  
à  
1785

1779

Dans cette chronique (et inédite) de Bourbach-le-Haut, nous abordons aujourd’hui une période de 6 ans.

Après les terribles inondations du 25 octobre 1778 (qui a ruiné une partie de l’hôtel de ville de Masevaux) il faut également reconstruire à Bourbach-le-Haut le pont communal.

La corvée royale a été faite cette année au Pont d’Aspach.

Du bois et des madriers ont été fournis pour entreprendre des réparations à la chapelle.

On engage un procès contre deux habitants de Huppach qui ont dégradé le chemin du Schirm.

Les charges communales pour cette année, receveur: Jacques Beltzung, jurés: Henri Bernet, Jean-Pierre Nussbaum et Jean Lerch.

1780

Pour pouvoir continuer les procès en cours, il faut emprunter 250 livres. On réalise cependant une belle recette dans la forêt communale : 356 livres pour la vente de bois et de grumes, 23 livres par celle de piquets. La marche d’entrée à la chapelle a été refaite pour une livre. Acquisition de deux abreuvoirs pour le pâturage communal. Le nouveau cabare-

tier a été tiré au sort ! A cette occasion on a offert aux bourgeois une « gratification » s’élevant à 6 livres.

1781

Le chemin du Firs a été refait. Le receveur envoie une somme de 135 livres aux avocats du procès du Rossberg. Il peut rembourser aux créanciers de la communauté les capitaux suivants : 48 livres à Pierre Jäger, commerçant à Masevaux ; 100 livres au vicaire de la paroisse l’abbé Landwing. Ces deux personnalités joueront plus tard un rôle décisif dans les évènements révolutionnaires à Masevaux à partir de 1788, et ce n’est pas pure coïncidence si elles soutiennent (par des prêts d’argent) le point de vue des petites communautés contre les privilégiés, les « Messieurs » de la Seigneurie, de la ville et les « Dames » de l’abbaye.

Pour le lit dans lequel le maître d’école a dormi, on paie 1 livre et 3 sous. Quelques veuves du village ont refusé de payer les frais d’écologie pour leurs enfants ; il faudra les contraindre par voie de justice.

1782

Le procès avec la noble abbaye de dames (abbesse Xavière de Ferrette) entraîne encore 251 livres de dépenses nouvelles. Il faudra emprunter 400 livres à François Ruffio, mais on peut rendre les 100 livres à l’abbé Landwing, le vicaire de la paroisse de Masevaux.

1783

Le conscrit (qui a tiré un mauvais numéro et doit partir) se voit offrir son plumet et sa cocarde. Dépense d’une livre et 7 sous.

Un crime au village : Jean Speckler de Bourbach-le-Haut, soldat au régiment Bercheny-Hussards, est assassiné par un autre soldat, du régiment de Nassau-infanterie, un certain R.G., originaire de Masevaux

Fin



Xavière de Ferrette-Florimont (1735-1826), dernière abbesse de Masevaux.

Recherches et textes de Louis Uhrlrich (1925 – 2008)

Publiés en 1970

Archives de la Ville de Masevaux déposées à la Maison du Patrimoine de la Société d’Histoire de la Vallée de Masevaux.

# Et le gagnant est...

Pour la troisième édition de sa course Solid'air Thur-Doller, l'AACT a lancé un appel pour que des associations à but humanitaire présentent un projet qui pourrait être retenu et soutenu financièrement.

Sur dix projets présentés, trois ont été retenus et c'est fin avril à l'auberge de la Framboiserie que les trois associations ont présenté leur projet avant qu'un vote auquel participaient les enfants des écoles et les membres de l'AACT ne les départage.

Un projet local a été porté par Catherine Specklin et Fabien Cailleaud des **Jardins d'Icare de Senthheim**. Ce chantier d'insertion qui occupe 25 salariés en réinsertion et produit des légumes biologiques destinés à la vente a commencé, sous l'impulsion de Fabien, à utiliser les chevaux de trait pour les travaux de culture.

Outre l'attrait économique, écologique, le cheval apporte une aide précieuse pour la reconstruction de personnes parfois durement touchées par la vie. Le projet précis est l'achat d'une bétailière pour permettre à ces chevaux d'aller jusqu'au deuxième jardin d'Ingersheim, ou même être prêtés pour effectuer des travaux dans les vignes environnantes. Ce projet a obtenu au final 18 voix.

Un deuxième projet a été présenté par Manu et Christian Rauch pour l'**association ALBA (Alsace-Burkina Faso)** qui intervient depuis une quinzaine d'années dans le village de Minissia pour aider la population à réaliser leurs projets.

Cette association, née d'une amitié entre des forestiers des deux pays, propose de répondre à la demande des femmes de ce village qui souhaitent exploiter une parcelle maraîchère, mais qui, pour cela, doivent porter l'eau à bout de bras et de tête sur environ 300 m. Le projet présenté devrait permettre l'installation d'une pompe à main et le stockage de l'eau dans des citernes et un puits demeuré sec. Ce projet a obtenu 34 voix.

Enfin le troisième projet était celui de l'**association ASIA** présenté par Agnès Muller, infirmière anesthésiste à l'Hôpital du Moenschberg à Mulhouse et qui, après un séjour en Inde de six mois, a décidé de venir en aide aux Indiens les plus défavorisés, ex-intouchables, les Dalits, plus précisément dans le sud de l'Inde.

Elle s'est investie depuis 2007 et a su parler avec émotion de la situation de cette partie de la population. Son projet, en accord avec des partenaires locaux sur place, est, plus concrètement, de lutter contre l'illettrisme en organisant des cours du soir, un mini-parlement d'enfants, des formations professionnelles répondant aux besoins du marché et des camps d'été pour les enfants. Son projet a obtenu 44 voix et sera donc celui soutenu par l'action menée par l'association Solid'air en septembre.

## INFO PRATIQUE

La première distribution organisée par La ruche qui dit oui a eu lieu mardi 25 juin au foyer rural.

Légumes, fromages, pain, boissons et bien d'autres produits de qualité ont été distribués aux adhérents du réseau affectueusement surnommés «les abeilles».

Une façon sur mesure de consommer local tout en réduisant les déplacements.

La formule a déjà séduit plus d'une centaine de foyers!

La ruche de Bourbach,  
rue des Rochelles,  
Bourbach-le-Haut.  
03 67 11 38 46.

Mail :  
[laruchedebourbach@yahoo.com](mailto:laruchedebourbach@yahoo.com)  
Site :  
[www.laruchequiditou.fr/2255](http://www.laruchequiditou.fr/2255)



LA RUCHE QUI DIT OUI

## Vente de bois façonné

Du bois d'industrie en long (BIL) sera disponible près du Col du Schirm dans la parcelle de la forêt non soumise.

Il y aura entre 6 à 8 lots de chêne et hêtre, prévoir entre 35 € et 38 € le m3. Prévoir le façonnage au courant de l'automne 2013.

Merci de bien vouloir s'inscrire au secrétariat de la mairie.

Pour tous renseignements prendre contact avec l'agent de l'ONF du triage de Bitschwiller-les-Thann

Mr Tschaeglé Marc  
22 rue Joffre  
68620 BITSCHWILLER-LES-THANN

Fermeture du secrétariat pour congés

Le secrétariat de la mairie de Bourbach-le-Haut sera fermé du lundi 12 août au vendredi 30 août inclus.

En cas d'urgence, prendre contact avec le maire ou l'un de ses adjoints.



ESA

## « La Passerelle »

### Face à la maladie d'Alzheimer, une nouvelle prestation à domicile

*Vous, ou l'un de vos proches, êtes confrontés à la maladie d'Alzheimer ou à une maladie apparentée (démence vasculaire, démence à corps de Lewy, dégénérescence fronto-temporale etc.) ?*

Nous vous proposons les services de notre équipe spécialisée pour vous aider à améliorer votre quotidien.

Cette équipe intervient lorsque la maladie a été diagnostiquée, prioritairement à un stade léger et modéré, à domicile, sans critère d'âge. Cette prestation est gratuite mais s'effectue sur prescription médicale (Nous nous occupons des modalités administratives, ainsi que du contact avec votre médecin si vous le désirez).

L'équipe est composée de 3 Assistantes de Soins en gérontologie (ASG), d'une ergothérapeute et d'une infirmière coordinatrice.

Cette équipe a pour mission d'assurer un accompagnement individuel et personnalisé en favorisant l'autonomie et en valorisant le sentiment de compétence par le maintien ou le développement des capacités restantes, la prévention des complications et notamment les troubles du comportement, l'accompagnement de l'aîné.

Pour cela, les « soins d'accompagnement et de réhabilitation » dispensés par les ASG et l'ergothérapeute s'appuient sur une évaluation de la situation, puis sur la mise en place d'activités thérapeutiques en lien avec les activités de la vie quotidienne.

Ces activités thérapeutiques intègrent des mises en situation ( trajet dans le quartier, toilette et habillage, utilisation du téléphone etc.) ou des activités de stimulation cognitive (stimulation de mémoire, de reconnaissance, d'observation, d'expression etc.).

Ces activités sont complétées par des conseils et informations aux aidants, sur les aides possibles et sur l'adaptation de l'environnement.

L'accompagnement par l'équipe comporte 12 à 15 séances d'environ 1h, avec une régularité d'au moins 1 séance par semaine pour une durée de 3 mois maximum, renouvelable une fois par an.

**Notre secteur d'intervention couvre le Pays Thur-Doller (Cernay, Thann, Masevaux, Oderen et ses environs), la vallée de Guebwiller et de Soultz, Rouffach et ses environs, Rustenhart, Burnhaupt-le-Haut, Burnhaupt-le-Bas, Bernwiller. Votre commune en fait partie.**

Pour plus de renseignements ou si vous souhaitez faire appel à notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter directement :

**Association SANTEA  
Equipe Spécialisée Alzheimer  
(ESA) La Passerelle  
11, faubourg des Vosges,  
68700 CERNAY  
Tél secrétariat : 03.89.75.40.55  
Fax : 03.89.39.84.65  
Mail : [ergo@santea-inf.fr](mailto:ergo@santea-inf.fr)**

**BAACT**

**L'AACT de Bourbach-le-Haut**

proposera une première dégustation / vente de vins de Bourgogne, de Côte du Rhône et de Beaujolais au foyer rural

samedi 28 septembre de 10 h à 19 h et dimanche 29 septembre de 10h à 17h.

24

la gazette de la commune

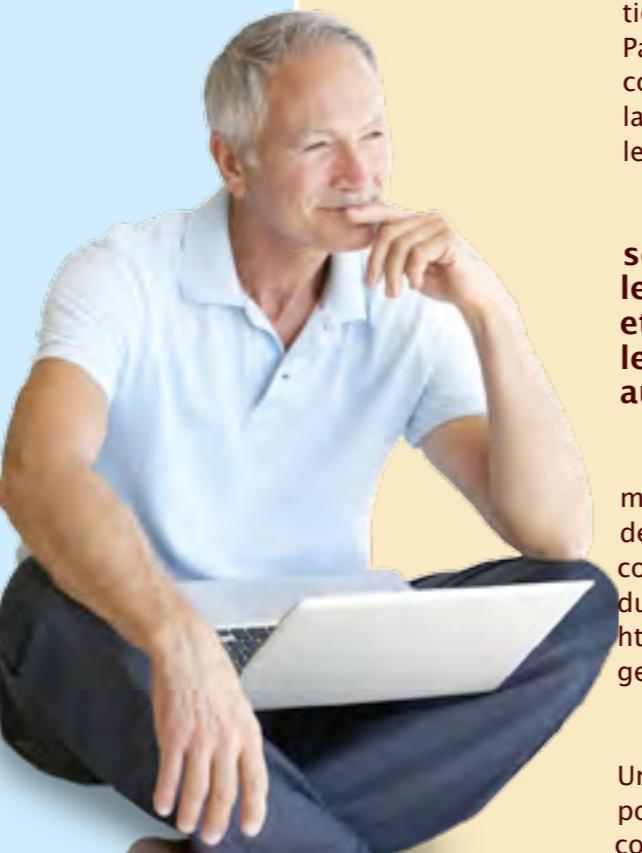
## ENQUETE AUPRES DES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS DOMICILEES DANS LE PAYS THUR DOLLER

Aujourd'hui, un senior naît toutes les 37 secondes. En 2014, on comptera en France plus de sexagénaires que de moins de 20 ans. En 2030, un Français sur deux aura plus de 50 ans. Et en 2050, les plus de 60 ans seront 22,3 millions, soit le tiers de la population.



Aujourd'hui, près d'un quart de la population du Pays Thur Doller est âgé de 60 ans et plus.

Afin de mieux connaître leurs besoins et leurs attentes, le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique - CLIC du Pays Thur Doller associé aux 49 communes du Pays Thur Doller lance une grande enquête dans le courant de l'été.



**Un questionnaire sera distribué à toutes les personnes de 60 ans et plus domiciliées dans le Pays Thur Doller grâce au relais des communes.**

Le formulaire est également téléchargeable sur les sites des mairies, communautés de communes et du Syndicat mixte du Pays Thur Doller.  
<http://www.pays-thur-doller.fr/ged/enquete.pdf>

Une dizaine de minutes suffisent pour répondre à cette enquête composée de cinq thématiques :

- habitat et mode vie (connaître les besoins notamment en termes d'alternatives au maintien à domicile)
- santé (les habitudes d'accès aux soins)
- vie sociale et citoyenne (implication dans la vie sociale et/ou citoyenne, la transmission de savoir...)
- communication et pratiques commerciales
- et les transports

A l'occasion de la « Semaine Bleue », semaine nationale des seniors et des retraités, un salon sera organisé en octobre avec la présentation des offres de services locales.

Des ateliers thématiques autour de trois grandes thématiques : l'habitat, la santé et la vie sociale donneront à chacun (seniors, élus et autres acteurs) la possibilité de s'exprimer et d'agir sur son territoire.

La synthèse des résultats sera présentée lors des assises programmées fin novembre 2013.

**L'objectif de cet évènement contribue à favoriser une réflexion par la participation de l'ensemble des personnes concernées afin d'apporter des réponses innovantes et adaptées aux besoins et réalités du Pays Thur Doller.**

**En cas de besoin, vous avez la possibilité de joindre Mme Lerch Monique - 3 rue du Kohlberg à Bourbach-le-Haut au 03 89 82 44 49.**

## Nouvelle Activité à la rentrée

Une nouvelle activité sera proposée à la rentrée sous l'égide de l'AACT. Il s'agira d'une classe de cuivres naturels avec une préférence pour une classe de cor naturel. Cette activité s'adressera aux enfants à partir d'environ 7 ans qui souhaitent apprendre un instrument de la famille des cuivres naturels comme le cor naturel (le cor de chasse, la trompe de chasse, le cor des alpes...), instruments qui s'intègrent parfaitement dans un cadre géographique montagneux.

D'autres instruments naturels tels que la trompette de cavalerie, le clairon, la trompette basse pourraient aussi être enseignés. Les cours seront dispensés le mercredi de 19h à 20h au foyer rural. Les cours comporteraient des initiations de découverte de ces instruments puis, pour ceux qui souhaitent poursuivre dans cette voie, des leçons solfégiques et instrumentales avec pour ambition de créer à court terme un groupe de cornistes jouant du cor naturel à Bourbach-le-Haut !

Renseignements : Bernadette WALTER (03 89 82 44 16).

Eté 2013

25



Venez soutenir l'hôpital de proximité  
de THANN

# NON à la FERMETURE de la CHIRURGIE et de la MATERNITÉ

SAMEDI 10 AOÛT 2013

## Grand banquet d'été

À PARTIR DE 12H00  
AUTOUR DE LA COLLÉGIALE DE THANN

Apportez votre pique-nique,  
tables et bancs seront mis à disposition



Rejoignez-nous sur notre page Facebook

Sauvons la maternité de Thann

Contact :

soutienhopitaldethann@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique

Pharmacies de garde		
AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
1 PHARMACIE BEYRATH	1 PHARMACIE DE LA COLLEGIALE	1 PHARMACIE DE LA COLLEGIALE
2 PHARMACIE DU MARCHE	2 PHARMACIE GINGLINGER	2 PHARMACIE ST JACQUES
3 PHARMACIE DE LA VALLEE - PHARMACIE DIRR	3 PHARMACIE ST JACQUES	3 PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE
4 PHARMACIE DIE LA VALLEE - PHARMACIE DIRR	4 PHARMACIE DE LA CROISIERE	4 PHARMACIE DES TROIS SAPINS
5 PHARMACIE GINGLINGER	5 PHARMACIE DES TROIS SAPINS	5 PHARMACIE DE LA CROISIERE
6 PHARMACIE OBERLIN - PHARMACIE DE BURNHAUPT	6 PHARMACIE BEYRATH	6 PHARMACIE DE LA CROISIERE
7 PHARMACIE DU GRAND BALLON	7 PHARMACIE SCHWARZENBART	7 PHARMACIE DE LA VALLEE - PHARMACIE DIRR
8 PHARMACIE DE LA CROISIERE	8 PH. DE SENTHEIM - PH. SCHWARZENBART	8 PHARMACIE GINGLINGER
9 PHARMACIE DE LA COLLEGIALE	9 PHARMACIE BANON - PHARMACIE DE LA THUR	9 PHARMACIE DE SENTHEIM - PH. SCHWARZENBART
10 PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE	10 PHARMACIE DU MARCHE	10 PHARMACIE ST JACQUES
11 PHARMACIE ST JACQUES	11 PHARMACIE DE LA VALLEE - PHARMACIE DIRR	11 PHARMACIE DE LA COLLEGIALE
12 PHARMACIE DES TROIS SAPINS	12 PHARMACIE DES TROIS SAPINS	12 PHARMACIE DU MARCHE
13 PHARMACIE DU MARCHE	13 PHARMACIE OBERLIN - PH. DE BURNHAUPT	13 PHARMACIE DU MARCHE
14 PHARMACIE BANON - PHARMACIE DE LA VALLEE	14 PHARMACIE ST JACQUES	14 PHARMACIE OBERLIN - PH. DE BURNHAUPT
15 PHARMACIE BANON - PHARMACIE DE LA THUR	15 PHARMACIE GINGLINGER	15 PHARMACIE DU GRAND BALLON
16 PHARMACIE DU GRAND BALLON	16 PHARMACIE DE LA CROISIERE	16 PHARMACIE BANON - PHARMACIE DE LA THUR
17 PHARMACIE OBERLIN - PH. DE BURNHAUPT	17 PHARMACIE DU GRAND BALLON	17 PHARMACIE BEYRATH
18 PHARMACIE OBERLIN - PH. DE BURNHAUPT	18 PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE	18 PHARMACIE GINGLINGER
19 PHARMACIE DE LA COLLEGIALE	19 PHARMACIE GINGLINGER	19 PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE
20 PHARMACIE DE SENTHEIM - PH. SCHWARZENBART	20 PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE	20 PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE
21 PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE	21 PHARMACIE BANON - PHARMACIE DE LA THUR	21 PHARMACIE DE SENTHEIM - PH. SCHWARZENBART
22 PHARMACIE DU MARCHE	22 PHARMACIE BANON - PHARMACIE DE LA THUR	22 PHARMACIE DE LA CROISIERE
23 PHARMACIE DE LA CROISIERE	23 PHARMACIE DE LA VALLEE - PHARMACIE DIRR	23 PHARMACIE ST JACQUES
24 PHARMACIE GINGLINGER	24 PHARMACIE DU MARCHE	24 PHARMACIE DE LA COLLEGIALE
25 PHARMACIE ST JACQUES	25 PHARMACIE DE LA COLLEGIALE	25 PHARMACIE OBERLIN - PH. DE BURNHAUPT
26 PHARMACIE DE LA VALLEE - PHARMACIE DIRR	26 PHARMACIE GINGLINGER	26 PHARMACIE DE LA VALLEE - PHARMACIE DIRR
27 PHARMACIE BANON - PHARMACIE DE LA THUR	27 PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE	27 PHARMACIE DIRR
28 PHARMACIE DE SENTHEIM - PH. SCHWARZENBART	28 PHARMACIE DU GRAND BALLON	28 PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE
29 PHARMACIE DU GRAND BALLON	29 PHARMACIE DU GRAND BALLON	29 PHARMACIE BANON - PHARMACIE DE LA THUR
30 PHARMACIE BEYRATH	30 PHARMACIE OBERLIN - PH. DE BURNHAUPT	30 PHARMACIE DES TROIS SAPINS
31 PHARMACIE DE LA COLLEGIALE		PHARMACIE GINGLINGER

## Adresses

PHARMACIE DE BURNHAUPT	65 rue Principale	BURNHAUPT LE HAUT	03 89 48 70 88
PHARMACIE DU GRAND BALLON	34 rue des Vosges	BITSCHWILLER LES THANN	03 89 37 93 30
PHARMACIE DE LA CROISIERE	5 Avenue d'Alsace - Centre Leclerc	CERNAY	03 89 75 62 63
PHARMACIE DU MARCHE	9 rue Traversière	CERNAY	03 89 75 45 94
PHARMACIE GINGLINGER	29 rue Poincaré	CERNAY	03 89 75 58 21
PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE	21 rue Clémenceau	CERNAY	03 89 75 46 92
PHARMACIE BANON	9 place Clémenceau	MASEVAUX	03 89 82 40 65
PHARMACIE DIRR	3a rue du Fossé des Flagellants	MASEVAUX	03 89 82 45 19
PHARMACIE DE LA THUR	58 rue du Général de Gaulle	MOOSCH	03 89 82 34 60
PHARMACIE OBERLIN	58 Grand rue	ODEREN	03 89 82 73 33
PHARMACIE DE LA COLLEGIALE	44 rue de la 1ère Armée	THANN	03 89 37 01 12
PHARMACIE ST JACQUES	142 rue de la 1ère Armée	THANN	03 89 37 69 86
PHARMACIE DES TROIS SAPINS	52 rue du Général de Gaulle	THANN	03 89 37 03 60
PHARMACIE DE LA VALLEE	34 rue Charles de Gaulle	SAINT AMARIN	03 89 82 62 29
PHARMACIE DE SENTHEIM	22 Grand rue	SENTHEIM	03 89 82 88 69
PHARMACIE BEYRATH	33 rue Charles de Gaulle	VIEUX THANN	03 89 37 13 52
PHARMACIE SCHWARZENBART	3 route de Bussang	WESSERLING	03 89 38 72 67

# *Les nouveaux visages des Buissonnets*

*La mise en route du réseau de gîtes d'étapes en montagne voit de nouveaux gérants prendre la tête des Buissonnets.*

*Le jeune couple que forment Caroline Walker et Baptiste Jenn fourmille de projets à l'idée d'enfin pouvoir toucher du doigt son rêve de gérer sa propre ferme-auberge.*

*Pour ce jeune couple, l'aventure de la ferme-auberge représente une évidence. Si Caroline a grandi sur les chaumes auprès de ses grands-parents et de sa tante qui ont tenu le Thanner-Hubel durant de nombreuses années, Baptiste quant à lui a toujours eu les yeux qui brillaient quand, tout petit déjà, il se rendait aux Buissonnets en famille.*

*Et pourtant, il n'aura pas été aisé pour lui de convaincre sa mère : « Mon père et mon oncle ont une exploitation agricole et j'ai toujours voulu poursuivre dans cette voie. Mais pour contenir mes parents, j'ai suivi des études de paysagisme. »*

*Le jeune homme a alors décroché un BEP entretien et aménagement des espaces naturels et ruraux. Mais, tête, Baptiste s'acharne et passe un bac professionnel conduite et gestion d'une exploitation agricole à Vesoul. Il travaille alors en alternance à la ferme Better à Aspach-le-Haut.*

*Il intègre ensuite la ferme Schoeffel de Fellering au sein de laquelle il sera également en apprentissage afin d'obtenir son BTS analyse et conduite des systèmes d'exploitation.*

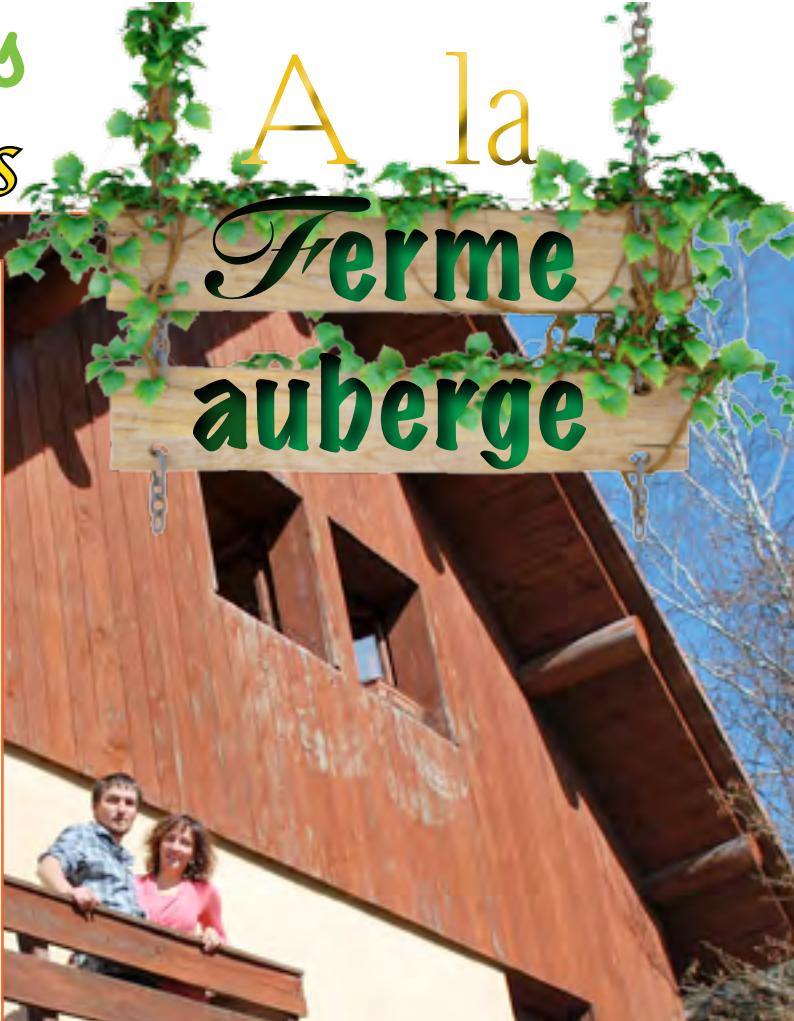
*« Toutes ces expériences m'ont permis de découvrir des modes de fonctionnement différents. J'ai aussi eu l'opportunité de travailler à la fois sur des exploitations qui produisaient du fromage et d'autres qui étaient uniquement axées sur l'exploitation de vaches à viande », souligne Baptiste.*

*Une fois tous ses diplômes en poche, et sa famille définitivement convaincue, le jeune agriculteur effectue des remplacements pendant huit mois dans diverses exploitations du Territoire de Belfort avant de se voir proposer par l'ancien gérant des Buissonnets et maire du village Joël Mansuy de travailler à ses côtés.*

*Les deux agriculteurs oeuvrent alors de concert. Baptiste s'occupe notamment des bêtes et de la cuisine. Ce jeune homme de 25 ans, originaire de Roderen, rencontre alors sa moitié, Caroline, dans ce village de moyenne montagne et l'aventure débute pour le couple fraîchement né.*

*Suite à un appel d'offres lancé par la commune, Caroline et Baptiste sont alors choisis pour reprendre le flambeau, Joël Mansuy ayant pris sa retraite.*

**Caroline et Baptiste sont les nouveaux exploitants de la ferme-auberge.**



Depuis début juin, la ferme-auberge est officiellement ouverte après avoir subi une cure de jouvence. Caroline, Bourbachoise pure souche, a quitté son emploi au sein de l'hôpital de Thann et se consacre notamment au service en salle et en terrasse.

La jeune femme gère également la partie hébergement de l'établissement. Baptiste, quant à lui, s'occupe du bétail et œuvre en cuisine.

**Le couple tient bien sûr à conserver l'esprit traditionnel de la ferme-auberge, notamment en servant des repas marquaires, mais propose aussi de nouvelles formules que les clients peuvent découvrir tout au long de l'été.**

**Ferme-auberge  
des Buissonnets**

**à Bourbach-le-Haut,  
03 89 38 85 87.**

**Ouverte tous les jours,  
excepté le mardi.**

**Tickets restaurant  
acceptés.**

**La ferme-auberge  
rénovée  
sera inaugurée  
le 7 septembre**